

PDE ACTE 2 [ECHEC]

Dernière mise à jour : 25-10-2009

Les nouvelles négociations afin de tenter de mettre en place un PDE à la SDH se sont soldées par un ECHEC . La Direction mettra donc, unilatéralement, son PDE en place !

Cette négociation faisait suite à une première tentative infructueuse datant de 3 ans.

L'intersyndicale avait construit une revendication sur le sujet, l'avait présenté à la Direction ...

L'intersyndicale avait construit une revendication sur le sujet, l'avait présenté à la Direction et posé ses conditions quant à sa participation à la mise en oeuvre du projet :

Le PDE doit être écologiquement efficace.

Les mesures négociées doivent être incitatives, éducatives...

La participation de l'ensemble des catégories de salariés au PDE est incontournable.

Le temps pressait puisque nous sommes, depuis le mois de juin, sans prime de transport et sans PDE...

Ci dessous, les raisons de cet échec, les mesures proposées de part et autres ...

Devant le manque évident de motivation de la Direction à négocier un PDE :

Écologiquement efficace.

Incitatif, éducatif afin de faire changer durablement les mentalités

Dans lequel les classes dirigeantes de la SDH – PH auraient un rôle modélisant et démontreraient par des actions concrètes (achat, utilisation de véhicules propres, …) qu'elles croient et participent au projet !

Nous voici sans PDE !

Il nous est impossible de nous associer au projet présenté par la Direction :

Le PDE proposé ne semble pas du tout adapté, à la démarche :

de développement durable

de responsabilité sociale de l'entreprise

telle qu'elle est présentée aux salariés de l'UES

ce projet manque cruellement d'ambition, c'est un nouveau rendez vous manqué entre l'entreprise et ses salariés !

Quelques mesures concrètes concernant les déplacements domicile/travail :

Télétravail : Ce sujet n'a pas été abordé, il est délicat mais nous pourrions en débattre (certains salariés sont demandeurs …)

Semaine de quatre jours : Pas abordé

Marche à pied : Rien de prévu !!

Vélo :

Prise en charge des locations de vélo (LFSS 2009). OUI

Achat et prêt de vélo. Non mais contact doit être pris avec la Mairie d'Echirolles qui a mis en place cette pratique

Mise à disposition d'une information (plan) concernant les trajets cyclables. OUI

Garantie de retour en cas d'intempéries (ticket de bus, …). Pas de garantie de retour mais volonté affichée de dépanner

Prise en charge des révisions, réparation. Révision annuelle : OUI – Réparation : NON

Kit vélo (intempéries, sécurité) NON

Local réservé (existant) Ajout de plots de stationnement

Mise en place - amélioration de douches – vestiaires – casiers (existant) NON

...

Covoiturage :

Places de parking réservées NON

Mise en relation via intranet Pas possible techniquement actuellement, mais plus tard … ?

Garanties de retour en cas de nécessité Pas de garantie de retour mais volonté affichée de dépanner

Incitations supplémentaires : jeton de lavage – participation au contrôle technique NON

Propositions faites par la Direction : Roue verte – covoiturage inter-entreprise – Eco conduite .

Transport en commun :

Mise à disposition d'une information claire et actualisée sur les TC et les parcs relais. OUI

Opération d'essai des TC (sensibilisation). OUI

Garantie de retour en cas de grève, ... Pas de garantie de retour mais volonté affichée de dépanner

Prise en charge de 80% des abonnements dans le cadre d'un PDE. La nouvelle loi (LFS 2009) prévoit le remboursement de 50% des frais d'abonnement de transports en commun. NON mais 60%

Propositions faites par la Direction :

Prise en charge de la première carte à puce soit 5€;

Déplacement Formation Grenoble = TC obligatoires (les salariés partent ils obligatoirement du siège – lieux de

formations non desservis par TC ?) Quelques mesures concrètes concernant les déplacements professionnels :

Parc de véhicules :

Véhicules de fonction : remplacement des véhicules actuels par des véhicules propres (hybrides-GPL ...) NON ...

Véhicules de services : remplacement des véhicules actuels par des véhicules propres (hybrides-GPL-électriques-
…) RH propose véhicules catégorie B

Achat location de vélos – vélos électriques Oui pour vélos normaux

...

Mutualisation des véhicules :

Véhicules de fonctions : pendant les heures de services NON

Véhicules de service : création d'un parc de véhicules propres mutualisés pendant les heures de services. NON

Les salariés utilisant un véhicule de service pour leurs déplacements Dom/travail seront amenés à les mutualiser pendant les heures de services.

...

Déplacements professionnels :

Coursiers à vélo (existant)

Transports en commun OUI

Vélos de service OUI

Vélos électriques NON

Véhicules propres mutualisés. OUI pour les véhicules de services NON pour les véhicules de fonction ?

Auto partage Pas abordé

...

Divers :

Visioconférence Pas abordé

Formation à l'éco conduite. OUI

Propositions faites par la Direction :

journée Clarine pour inciter les salariés à aller manger à la cantine (repas à la charge des salariés).

2 heures de sensibilisation aux TC et modes doux avec ADEME et ADTC.

... Les aides financières possibles en cas de conclusion d'un PDE :

ADEME : NON

aide aux opérations exemplaires et aide à la décision

CPAM : Trop compliqué à mettre en place

réduction sur la majoration forfaitaire "accident du trajet"

URSSAF : 10 % supplémentaires sur les abondements TC

concernant les abonnements transports en commun : La participation de l'employeur au-delà du seuil de 50 % (obligatoire) est exonérée de charges sociales dans la limite des frais réellement engagés.

Taxe professionnelle et taxe carbone : Pas abordé ...